

Le Mag

DE
SAINTE
COLOMBE



Un marché qui a bien marché

Le 22 mai dernier, le soleil et les températures estivales ont conféré comme un air de vacances à la deuxième édition du marché nocturne. De quoi inciter à sortir ! Les artisans locaux, producteurs et food trucks ont fait le bonheur des visiteurs, venus très nombreux. Ils ont, ainsi, pu flâner entre les stands, illuminés dès la tombée du jour, pour y dénicher de belles pépites et savourer quelques bonnes gourmandises salées et sucrées. Un atelier maquillage pour les enfants et les animations ont fini par transformer les allées en véritable fête. Une belle soirée !





Le rythme dans la peau !

Y a pas de saison pour que vive la musique au fond. Pas de saison pour que vive le son ... Voilà des paroles qui collent parfaitement à l'événement qui s'est déroulé le 9 mai dernier à la salle des fêtes. Cette soirée-là, Sainte-Colombe Sports et Loisirs a organisé son incontournable dîner-spectacle ! Un divertissement qui a su conquérir les cœurs et défouler les pieds. Si les grands tubes français et internationaux, joués en live par un orchestre et interprétés avec brio par deux chanteuses, en ont incité plus d'un à pousser la chansonnette, une piste de danse était, également, là pour les inviter à se déhancher.

Vous avez chanté ? Eh bien dansez, maintenant ! Il n'a pas fallu bien longtemps pour en convaincre le public. Danseur émérite ou novice, qu'importe, l'essentiel était de s'amuser. Et pour le coup, pari réussi ! Félicitations à l'association Sainte-Colombe Sports et Loisirs pour cette organisation magistrale et cette belle soirée !



COMMEMORATION : Victoire du 8 mai 1945

Quatre vingt-un ans après la fin de la Deuxième guerre mondiale sur les sols français et européen, Sainte-Colombe a rendu hommage à celles et ceux, militaires et civils, ayant combattu, en commémorant la Victoire du 8 mai 1945.

Chaque mai, le rituel est immuable partout en France. Nous nous réunissons autour de nos monuments aux morts, afin de nous souvenir. Nous souvenir des combattantes et des combattants, venant des armées ou de la Résistance, qui ont fait face courageusement à l'horreur du nazisme. Comme à l'accoutumée, les Saint-Colombinoises et Saint-Colombinois ont largement répondu présents, tout comme les enfants de l'école, qui ont procédé à l'appel des morts et à la lecture du message des anciens combattants. Avant la minute de recueillement, le maire, Alain Balducci, a procédé à la lecture du message de la ministre des Armées, puis a passé la parole à Simone Delporte pour quelques mots. Un beau moment d'émotion.



DOCUMENTS D'IDENTITE

La mairie de Sainte-Colombe ne dispose pas du matériel nécessaire pour établir les cartes d'identité et les passeports.

Les personnes souhaitant réaliser ces démarches peuvent les faire :

- soit en retirant un dossier à la MAIRIE DE PROVINS, habilitée à la délivrance de ces titres d'identité.
- soit en remplissant une pré-demande sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Haie ... d'honneur ?

Cette dernière est effectivement à l'honneur, mais malheureusement pas pour de bonnes raisons. Depuis quelques temps, la mairie reçoit de plus en plus d'appels de personnes se plaignant de branches et végétaux débordant sur l'espace public ou sur leur jardin. Les habitants sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies situés sur leurs propriétés et pouvant empiéter :

- soit sur la voie publique : ils ne doivent pas, en effet, constituer une gêne pour la circulation des piétons.
- soit chez leurs voisins : afin d'éviter tout conflit de voisinage inutile.

Sport-Colombe est de retour !

Samedi 20 juin, Sainte-Colombe fête le sport. Rendez-vous dès 10h, avec vos baskets, pour venir découvrir une foule de disciplines : football, pétanque, tennis, athlétisme, tir à l'arc, danse, taekwondo et basket. Cette journée est organisée par la mairie, avec le concours précieux des associations de Sainte-Colombe. Notez la date sur vos agendas !



RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE

Merci de réserver vos repas en remplissant le coupon inséré dans ce magazine et en le retournant à la mairie avant le 15 juin à 17h30.



7 juin : Journée pêche

plan d'eau communal
organisée par le Comité des fêtes
renseignement :
06.08.89.66.63 / 06.74.75.06.84



14 juin : Loto

14h (ouverture des portes à 13h) - salle des fêtes
organisée par le Comité d'entraide aux personnes âgées
réservation : 06.85.66.91.41



20 juin : Sport-Colombe

10h-12h et 14h-17h30
organisée par la mairie de Sainte-Colombe



28 juin : Brocante

6h-18h - Septveilles-le-haut
organisée par le Comité des fêtes
renseignement/réservation : 06.08.89.66.63 / 06.74.75.06.84

STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules sur les trottoirs de la commune est interdit.

Constituant une gêne de la circulation des piétons, celui-ci peut faire l'objet d'une verbalisation. Aussi, les propriétaires de cours et de garages sont invités à y garer leurs véhicules.

Si la situation venait à perdurer, la commune n'aurait d'autre choix que d'en aviser la Police nationale. Bien évidemment, elle compte sur le civisme de tous, afin de ne pas en arriver à cette solution.



Etat civil

Naissances

Décès

